

**PHILIPPE BAZIN
VALÉRIE BAZIN**

**UN CDI POUR
TOUS LES SALARIÉS,
C'EST POSSIBLE**

Préface de Nicole Notat

**PAROLES
D'ACTEURS**

l'aube

UN CDI POUR TOUS LES SALARIÉS,
C'EST POSSIBLE

La collection *Paroles d'Acteurs*
est dirigée par Mathieu Souquière

Dans la même collection :

Thierry Beaudet, *Journal d'une crise. De l'urgence du Covid aux soins du quotidien*

Laurent Berger, avec Denis Lafay, *Au boulot!*

Jean-Christophe Combe, *L'humanité ne se négocie pas*

Pascal Demurger, *L'entreprise du XXI^e siècle sera politique ou ne sera plus*

Guillaume Desnoës, Thibault de Saint Blancard, Clément Saint Olive, *La société du lien*

Laurent Escure, avec Madani Cheurfa, *Cultivons le Je démocratique. Pour une immunité collective*

Aurélie Gros, *Pour un ministère des citoyens! La nouvelle fabrique des idées*

Philippe Laurent, *Maires de toutes les batailles. En finir avec l'hypocrisie décentralisatrice*

Philippe Lemoine, *Une révolution sans les Français?*

Olivier Faron, Thibaut Duchêne, *Former*

© Éditions de l'Aube, 2022
www.editionsdelalube.com

ISBN 978-2-8159-4787-9

Philippe Bazin
Valérie Bazin

**Un CDI pour
tous les salariés,
c'est possible**

Préface de Nicole Notat

éditions de l'aube

*À nos filles, pour leur patience
et pour tout le reste...*

Préface

En route vers le plein-emploi ?

Sans la créativité, la force de conviction, et l'investissement de Valérie et Philippe Bazin, je n'aurais probablement jamais découvert le « CDI d'employabilité ». Lorsque j'ai été sollicitée par ces deux entrepreneurs lyonnais, spécialistes des ressources humaines depuis trente ans, j'ai d'abord été surprise de découvrir une mécanique inédite.

Comment pouvaient-ils faire converger les besoins légitimes de flexibilité des entreprises et les envies, tout aussi légitimes, de signer un CDI pour des personnes enchaînant les contrats courts et les contrats d'intérim ? Je découvre alors des garanties sociales inédites pour des personnes jusque-là habituées à la précarité : le maintien du salaire durant les intermissions, le doublement des heures de formation et surtout la capacité à construire un parcours de vie grâce au développement de l'employabilité. Signer

un CDI d'employabilité, c'est aussi ne plus devoir solliciter une caution pour se loger ou pouvoir discuter d'un prêt immobilier avec son banquier. C'est enfin bénéficier des congés payés pour partir en vacances. Bref, une vie comme tout le monde.

Forte de ces constats, j'ai accepté de devenir administratrice de la société avec mon ami Jean-René Buisson, l'ancien secrétaire général de Danone, tout aussi convaincu de l'innovation soutenue par Valérie et Philippe, en tant que chefs d'entreprise. Nous avons porté ensemble la définition de la mission de l'entreprise « Rendre accessible et développer l'employabilité » et son intégration dans les statuts de la société. Car le « CDI d'employabilité » s'adresse en priorité à un public « éloigné de l'emploi » dont les critères sont fixés par la loi : une faible qualification (bac ou moins), un âge supérieur à 50 ans, un handicap, une inscription à Pôle emploi depuis six mois au moins ou le bénéfice des minima sociaux.

Le livre que vous avez entre les mains retrace l'histoire d'une « envie de convaincre preuve à l'appui » qui résonne avec l'actualité de cette année présidentielle. Alors qu'on constate une baisse sans précédent du nombre de chômeurs de « catégorie A », la précarité n'est pas endiguée pour autant, en raison